

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ET AGENDA DU MOIS DE Aout 2026

LA MAIRIE DES ARQUES

Syndicat AQUARESO – Communiqué sur l'usage de l'eau

Depuis plusieurs semaines, notre territoire subit des épisodes de fortes chaleurs à répétition qui entraînent des pics exceptionnels de la consommation d'eau potable.

Ces hausses s'expliquent principalement par des usages saisonniers accrus : remplissage ou remise à niveau des piscines, arrosage des jardins et espaces verts, lavage des véhicules, utilisation accrue de l'eau pour le confort domestique et augmentation de la fréquentation touristique sur certains secteurs.

Dans plusieurs zones du territoire, les pointes de consommation observées en fin de journée atteignent, voire dépassent ponctuellement, les capacités du système (production, transport et stockage). Si cette situation devait se prolonger ou s'intensifier, elle pourrait entraîner des baisses de pression localisées et, dans les cas les plus défavorables, des difficultés temporaires d'alimentation pour certains usagers (Une restriction temporaire des usages a dû être mise en place sur la commune de Floressas).

Cette situation ne remet pas en cause la qualité de l'eau distribuée.

À ce stade, le service de l'eau demeure pleinement mobilisé afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement. Les équipes techniques suivent la situation en temps réel et mettent en œuvre toutes les mesures d'exploitation disponibles pour optimiser la production et la distribution.

Face à cette situation, la réponse la plus efficace repose sur la réduction temporaire des consommations non essentielles.

L'objectif est simple : préserver les usages prioritaires que sont l'alimentation, l'hygiène, les établissements de santé, les services publics et les activités économiques essentielles.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Limitier l'arrosage des jardins aux heures les plus fraîches de la journée ;
- Reporter les opérations de lavage des véhicules lorsque cela est possible ;
- Éviter le remplissage complet des piscines durant les périodes de forte sollicitation du réseau ;
- Réparer rapidement les fuites domestiques ;
- Privilégier les usages indispensables de l'eau potable ;
- Sensibiliser les particuliers comme les professionnels à une consommation raisonnée.
- Signaler toute fuite visible sur le domaine public.

Chaque mètre cube économisé contribue directement à sécuriser l'alimentation en eau de l'ensemble du territoire.

Consulter également <https://vigieau.gouv.fr/>

LA MAIRIE DES ARQUES (suite)

42es Rencontres Cinéma de Gindou – Projection délocalisée le 18 août

Dans ce cadre, une projection extérieure délocalisée est prévue le mardi 18 août 2026 dans le village des Arques.



LES ARQUES

Mardi 18 août

21h30

En cas d'intempéries, repli dans la salle l'Alambic

Dans le cadre des 42^{es} Rencontres Cinéma de Gindou - www.gindoucinema.org

Projection du film

La Leçon de violon

de Julie Bertuccelli

France, 2025. Documentaire. 1h25

gratuit

Film présenté
en avant-première



*Apprendre le violon pour apprendre la vie.
C'est la philosophie lumineuse de Rachel
Routier, pour qui la musique est un langage qui
nous lie et nous fait grandir. Durant une année,
nous suivons cette professeure passionnée
et ses jeunes élèves, dans une aventure
pédagogique iconoclaste, inspirante et joyeuse.*

Soirée organisée par la Communauté de communes Cazals-Salviac,
la Commune des Arques et Gindou Cinéma

Création : Elizabeth Vige et Jade Choquet - Imprimé par nos soins - UC int. spec. N°2 1-6-26-10121 & N°3 1-6-26-10121

Festival « Musique en Bouriane »

Musique en Bouriane Festival 2026



ÉGLISE DES ARQUES

Vendredi 28 août 20h30

Quatuor Métamorphoses
avec Duleen van Gunsteren (alto)

Quatuors de Haydn, Britten
Quintette à 2 altos de Dvorak

Église des ARQUES

Samedi 29 août 20h30

Quatuor Métamorphoses
avec Helen Linden (violoncelle)

Schubert : Quartettsatz
et Quintette à 2 violoncelles



LA MAIRIE DES ARQUES (suite)

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*,

colonise de plus en plus de communes dans le Lot. Détecté pour la première fois en France en 2004 puis dès 2015 dans le Lot, il a su s'adapter à notre climat et s'étendre sur le territoire national avec 83 départements colonisés aujourd'hui. Il est devenu une préoccupation de santé publique en raison de sa capacité à transmettre, sous certaines conditions, des maladies infectieuses comme les virus du chikungunya, de la dengue et Zika aussi appelées « arboviroses ».

La surveillance entomologique passive du territoire par l'intermédiaire du piège pondoir qui a été installé aux Arques en ce début d'été a confirmé la présence du moustique tigre dans votre commune. Le piège qui avait été posé a maintenant été déplacé dans une autre commune où il sera très prochainement.

Il est unanimement admis que l'éradication du moustique tigre n'est pas techniquement réalisable à l'échelle d'un grand territoire (une femelle pond plus de 300 œufs dans sa vie facilitant la persistance de l'espèce). Toutefois, il est possible de contenir son expansion et surtout sa densité locale, parfois source de nuisance perçue par la population, en intégrant la lutte préventive à vos activités.

L'objectif de la lutte préventive est la réduction durable des gîtes. Avec une vigilance intégrée aux actions quotidiennes de vos équipes (entretien des espaces publics, salubrité publique, aménagement urbain...), associée à une sensibilisation de vos administrés vous contribuez à informer sur les gestes de prévention pour contenir la nuisance et réduire le risque sanitaire.

Ces actions simples de repérage et de surveillance peuvent être renforcées dans les quartiers émettant des signalements de nuisance.

Rappels sur le cycle de vie du moustique tigre :

Les moustiques pondent dans des rétentions d'eau et des adultes en émergent après une semaine généralement. Ces rétentions, nommées « gîtes », sont généralement de petits récipients en eau à proximité des habitations. Ils peuvent être souterrains, aériens et, ne dépendent pas de la nature du contenant (métal, plastique, pierre, béton, bois...). Seules les moustiques femelles adultes piquent et peuvent devenir une source de nuisance si leur densité augmente. Le moustique tigre n'est pas porteur du virus. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué une personne malade. Toutefois, ce moustique se déplace peu (moins de 150 m dans sa vie) et persiste donc à proximité des gîtes de naissance.

A contrario, la seule lutte contre la nuisance provoquée par les moustiques adultes avec un insecticide n'est pas recommandée. En effet, les effets des applications d'un insecticide sont temporaires d'autant plus si les sources de moustiques ne sont pas éliminées auparavant. De plus, les insecticides contre les moustiques adultes ont tous un impact environnemental (impact direct sur les écosystèmes) et sanitaire (développement de phénomènes de résistance des moustiques aux insecticides) qu'il convient d'éviter. L'ARS réserve les applications d'insecticide à la seule élimination directe des moustiques adultes autour des cas d'une maladie transmise par les moustiques, dans le but d'éliminer localement les moustiques potentiellement porteurs de l'agent pathogène avant qu'ils ne les transmettent à d'autres personnes en limitant ce traitement dans un rayon de 150 m autour des lieux fréquentés par le malade.

Des supports d'information (flyer et affiches) ont été élaborés et sont disponibles sur le site internet de l'ARS <https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>

ASSOCIATIONS

et AUTRES STRUCTURES LOCALES

COMITE DES FETES

Fête votive : Samedi 8 août 2026 - place du village



- **18 h** théâtre de rue sur le parvis de l'église avec une comédie : PERSÉE : Mytho ? Logique ! Un Conte Musical Burlesque.

- **19 h** Zico et son accordéon
Une voix chaleureuse, un accordéon aux sonorités suaves, et des percussions de pied pour faire vivre un éclectique répertoire : Tantôt guinguette, tantôt balkan, tantôt cumbia, tantôt ragga,

- **21h** concert avec Morisette
Funk dansant ou Rock furieusement électrique - Quatre zartistes à niaque pour de mordants concerts 100% live

- **minuit** DJ Bascaré
Il a ambiancé les nuits parisiennes pendant des années... Il a fait ses preuves aux Arques en 2025 : dancefloor bondé jusqu'à tard dans la soirée !!!

Restauration - REST'ô camions à toute heure :

- Le stand du comité avec une assiette garnie : Chipou ou merguez - Frites - salade - et des crêpes !! (paiement en Arquois - acceptée CB)
- Bio en balade - galettes pomme de terre, samossa, sandwichs: végé, végan, sans gluten
- C & C - pizzas
- Food truck estafette - hamburger, burritos, panini frites
- Food truck kin Thaï - cuisine asiatique
- La roulotte givrée - sorbets fermiers bio

Buvette du comité avec (paiement en Arquois - CB accepté)

Les Vins bios Rouges et blanc du domaine de Lasfargues (vin de Domme à Florimont Gaumier)

Le Rosé du domaine La borie à Prayssac

La bière belge à la Pression

Bière bouteille de la brasserie Malt'O'Vadrouille à Concores

Les softs classiques

Bonnes festivités à tous

Et... Merci de votre meilleur accueil aux équipes des aubades du comité qui vont sillonner notre belle commune pour vos dons qui rendent cette fête possible ! Le petit cadeau 2026 vous sera proposé.

LES ATELIERS DES ARQUES

Exposition des œuvres dans le village du 27 Juin au 28 Août 2026

Accueil en semaine : les mardis et jeudis : 13h30–17h30 / les mercredis et vendredis : 10h30-12h30 et 13h30–17h30

Accueil le week-end : 14h30–18h30

Accueil de groupes sur réservation : les mardis et jeudis de 10h à 12h

Pour cette 35e résidence, la commissaire indépendante Louise Nicolas de Lamballerie développe un projet centré sur les moulins à fer du Quercy, symbole historique d'une industrie hydraulique qui a marqué le paysage local depuis le 13e siècle. Plutôt que de privilégier une lecture visuelle du territoire, elle place l'écoute au cœur de sa démarche curatoriale, explorant la manière dont les sons façonnent et transforment les paysages.

Artistes en résidence : June, Simina Oprescu, Hélène Blondel, Méryll Ampe et Antoine Dochniak. Avec la complicité de : Camille Bès, Camille Kingué, Mia Mongiello et Martha Salimbeni. Commissariat : Louise Nicolas de Lamballerie, commissaire indépendante.

Atelier parent enfant - Fabrique ton instrument - Mercredi 5 août 10h –11h30

Après une courte visite de l'exposition, les enfants et parents vont créer leur propre instrument de musique coloré et customisé !

- En famille enfants, dès 3 ans
- 3 € par enfant – gratuit pour les parents
- Sur inscription
- Chaque pièce de rechange avec son instrument

LE MUSÉE ZADKINE

Samedi 1^{er} Août : 1^{er} samedi du mois, entrée gratuite pour tous

Samedi 1^{er} Août à 11 H00, visite guidée gratuite de l'exposition « L'envol de Valentine Prax, l'intimité d'une vie de peintre »

avec Lionel Gramon, commissaire d'exposition.

Vendredi 7 Août à 15h00 - Atelier « Peinture sur coquillages ».

A partir de 6 ans - Avec Birgitte Thyssen - 3 euros par enfant, inscription sur le site internet du Département, « Planet Lot ».

Vendredi 21 Août à 15h00, atelier « Images infinies ».

A partir de 7 ans - Avec Sophie Quinault - 3 euros par enfant, inscription sur le site internet du Département, « Planet Lot ».

LA RUCHE DES ARQUES

Le saviez-vous ? Pour connaître le **programme de La Ruche** vous pouvez aussi consulter le site : <https://laruchedesarques.weebly.com>

Il y a quelques années déjà, La Ruche a installé **une boîte à livres sous le préau à côté de la mairie.** Vous avez apprécié un livre ? Déposez-le dans la boîte à livres, une autre personne en profitera. Outre la notion de partage, la boîte à livres permet également de recycler vos ouvrages en leur donnant une seconde vie.

Jeudi 3 Septembre – les marionnettes de Florimont-Gaumier/Tour panoramique de Moncalou/Chai

Covoiturage des Arques à 14h30

Rdv à 15h au gîte Floridorlot au centre bourg de Florimont Gaumier

Rencontrez ces marionnettes fabriquées en Italie et apprenez leur histoire.

Peut-être les manipuler ?

Suivi par la visite de la tour panoramique de Moncalou et du chai de Éric Duclaud, vigneron biologique de Chardonnay.



La sortie se termine par le repas dans le gîte de Floridorlot à 19h.

Tarif : 22 €.

Réservations avant le 27 août auprès de Sylvia (05 65 21 78 08)

Quelques dates à retenir :

- le vendredi 25 septembre : la fête de la musique et pique-nique (reportée du 21 juin)
- le vendredi 16 octobre à 20h – soirée flamenco
- le dimanche 13 décembre à 12h – repas de Noël Chez Jeanne à Pomarède

AFPL – Association Foncière Pastorale Libre

Vu la sécheresse qui perdure et la manque de fourrage pour les animaux, l'éleveur a dû ramener ses brebis sur son exploitation.

En espérant avoir une fin d'été et l'automne pluvieux pour voir les brebis revenir.

Suivez les infos de notre village sur notre site internet <https://www.lesarques.fr/>
Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à mairie.les.arques@orange.fr